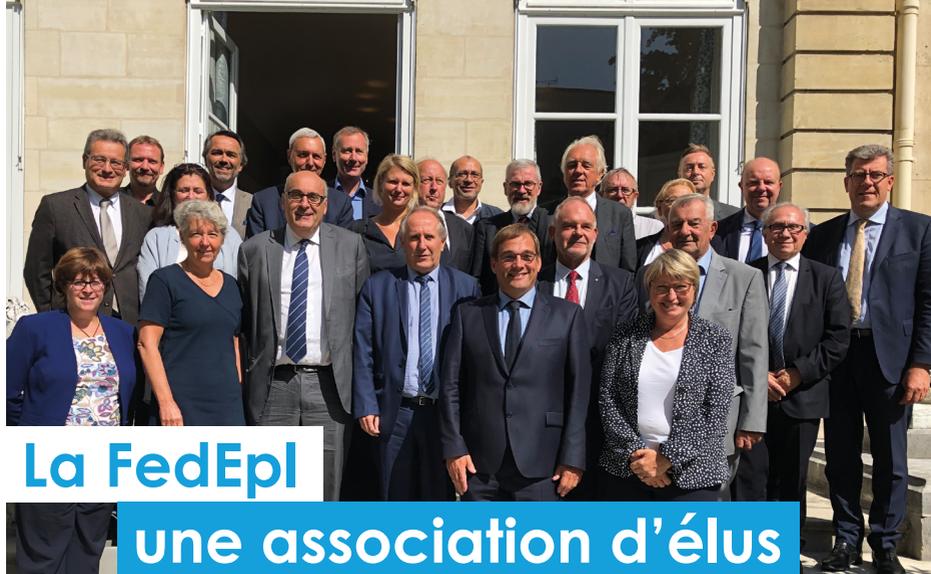




# Fédération des élus des Entreprises publiques locales

**Le centre de ressources  
des collectivités locales  
sur les Sem, Spl & SemOp**



La Fédération des élus des Entreprises publiques locales (FedEpl) représente les **13 000 élus** administrateurs des **1 400 Entreprises** publiques locales françaises

Les Entreprises publiques locales regroupent 3 formes juridiques

**Sem** Société d'économie mixte

**Spl** Société publique locale

**SemOp** Société d'économie mixte à opération unique

La FedEpl accueille les collectivités locales qui souhaitent

- Conforter la capacité des élus locaux à mobiliser des Sem, Spl et SemOp
- Garantir la gouvernance de leurs Epl par les élus
- Créer une Entreprise publique locale

Association d'élus, la FedEpl met gratuitement à la disposition des collectivités locales

 Un observatoire des Epl françaises

Une base documentaire d'informations sur les Sem, Spl et SemOp 

 Un accès aux réunions de présentation des Epl «Epl Collectivités»

Un diagnostic personnalisé des projets de création d'Epl 



### ACTION POLITIQUE



**Garantir aux Epl un cadre d'intervention favorable**

En rejoignant la FedEpl, vous pérennisez la capacité des collectivités locales à recourir aux Epl

- Capacité des collectivités locales à constituer ensemble des Epl
- Accès des Epl à tous les modes de financements
- Eligibilité des Epl aux dispositifs européens
- Règles de transparence des Epl
- Séminaires annuels des Sem, Spl et SemOp pour arrêter les positions du mouvement

### GOVERNANCE DES EPL



**Donner toute leur place aux élus**

En rejoignant la FedEpl, vous structurez la gouvernance de vos Sem, Spl et SemOp par les élus

- Journée d'appropriation par les élus et services des collectivités
- Hot-Line juridique dédiée aux enjeux de gouvernance
- Commission Collectivités dédiée au pilotage des Epl
- Organisation du contrôle analogue des Spl
- Guides d'accompagnement administratif, fiscal et comptable de vos Epl

### CRÉATION D'EPL



**Sécurité et pérennité comme priorité**

En rejoignant la FedEpl, vous êtes accompagné de vos premières réflexions jusqu'à la création d'une Epl

- Réunion d'expertise dans votre collectivité
- Hot-line juridique dédiée à la phase de constitution
- Accompagnement au dialogue avec les services de l'Etat
- Présence lors de l'Assemblée générale constitutive de votre nouvelle Epl
- Séminaire « 1<sup>ers</sup> pas d'une Epl » dédié aux nouvelles Epl

### RÉSEAU



**Accès permanent aux initiatives de 13000 élus administrateurs d'Epl**

En rejoignant la FedEpl, vous accédez aux retours d'expériences des 1400 Epl françaises

- Rencontre nationale annuelle pour débattre des positions politiques
- Congrès annuel pour dialoguer avec les pouvoirs publics
- 10 commissions sectorielles (aménagement, logement, tourisme...) pour partager les expériences
- 14 Fédérations régionales en métropole et outre-mer pour plus de proximité
- Un accès illimité aux ressources documentaires via les supports web

# Pour rejoindre

## le mouvement des Epl



Une adhésion annuelle  
de votre collectivité



Une cotisation annuelle  
gage de solidarité et  
de péréquation entre  
collectivités

- **3000 euros** pour les collectivités territoriales de - de 10000 habitants
- **4900 euros** pour les collectivités territoriales de 10 000 habitants à 100000 habitants
- **6600 euros** pour les collectivités territoriales de + de 100000 habitants



Une direction dédiée aux  
collectivités locales  
à votre écoute

- **Un responsable territorial** dédié à votre territoire.  
Retrouver ses coordonnées sur [www.lesepl.fr/federation/presence-en-regions/](http://www.lesepl.fr/federation/presence-en-regions/)
- **Un contact unique**  
Laurence Nègre  
01 53 32 22 39  
[l.negre@lesepl.fr](mailto:l.negre@lesepl.fr)

**Fédération des élus  
des Entreprises  
publiques locales**

14 rue de la Tombe Issoire  
75014 Paris  
Tél : 01 53 32 22 39  
contact@lesepl.fr

[www.lesepl.fr](http://www.lesepl.fr)



● **Notre pôle collectivités locales  
se tient à votre écoute**